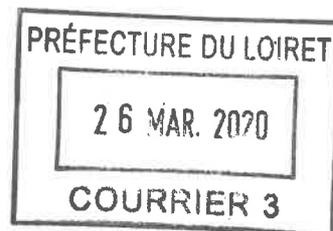


COMITE SYNDICAL

Du 12 mars 2020

Délibération n° 3



OBJET : Compte administratif 2019.

Étaient présents :

Messieurs NÉRAUD, GARNIER, MARTINET, MALBO, LELEVE.

Étaient excusés :

Mesdames GALZIN, LECLERC, BELLAIS, Messieurs BRAUX, SOLER, MALINVERNO, RAMOS, NEVO.

Assistaient également à la réunion :

Messieurs MEYER, DEVOS (payeur départemental), VASSAL et Mesdames DEMARS et JOUDIQU.

Vu le rapport n° 3 de Monsieur le Président du Syndicat Mixte pour l'Aménagement et l'Exploitation de la Desserte Aérienne de l'Ouest du Loiret, le Comité Syndical,

Exposé

La consolidation des opérations comptables effectuées au cours de l'exercice budgétaire 2019 aboutit aux résultats chiffrés globaux suivants :

Recettes totales :	3 652 761,79 €
Dépenses totales :	3 207 820,13 €
Soit un solde d'exécution positif de :	444 941,66 €

Qui se décompose en :

✓ Excédent d'exploitation :	57 146,94 €
✓ Excédent d'investissement :	387 794,72 €

Par ailleurs pour apprécier l'excédent net disponible, il convient de tenir compte des restes à réaliser de l'exercice 2019 sur 2020, ceux-ci étant analysés au sens des dispositions de l'article 51 de la loi d'Administration Territoriale de la République. Ce texte impose en effet, de limiter les restes à réaliser, aux seuls engagements comptables non mandatés ou non titrés à la fin de l'exercice.

Ils s'élèvent à 319 520,46 € et concernent les dépenses de la section d'investissement.

En intégrant les restes à réaliser aux résultats constatés à la fin de l'exercice, le résultat net 2019 est le suivant :

✓ Excédent brut de clôture :	444 941,66 €
✓ Restes à réaliser - dépenses section d'investissement :	319 520,46 €
✓ Résultat net de clôture :	125 421,20 €

I - LES RECETTES : 3 652 761,79 €

Prévues à 3 636 713 €, elles ont fait l'objet d'encaissement à hauteur de 3 652 761,79 €, soit un taux de réalisation de 100,40 %.

Le détail est le suivant :

A- En investissement : 1 711 223,05 €

Prévues à 1 711 222 €, elles ont fait l'objet d'émission de titres de recettes pour un montant de 1 711 223,05€ soit un taux de réalisation de 100 %.

En 2019, le programme d'investissement a été financé par les recettes générées par les dotations aux amortissements (0,980 M€) l'excédent de clôture de 2018 (0,730M€).

Comptes	Libellé	CA 2018	VOTE 2019	REALISE 2019	Taux de réalisation	Evolution 2018/2019
1068	Affectation du résultat	25 359,00	-	-		
R13	Suvention d'investissement	338 189,00	-	-		
1313	Départements	338 189,00	-	-		
chapitre 21	Immobilisations corporelles	2 424,60	-	-		
chapitre 23	Immobilisations en cours	-	-	-		
2315	Installation, matériel et outillage techniques					
TOTAL DES RECETTES RELLES		365 972,60	-	-		
R040	Opé, d'ordre de transferts entre sections	996 661,00	980 571,00	980 570,94	100,00%	-1,61%
TOTAL DE RECETTES D'ORDRE		996 661,00	980 571,00	980 570,94	100,00%	-1,61%
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE		1 362 633,60	980 571,00	980 570,94	100,00%	-28,04%
R001	Solde d'exécution de la section investissement	394 780,27	730 651,00	730 652,11	100,00%	85,08%
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT		1 757 413,87	1 711 222,00	1 711 223,05	100,00%	-2,63%

B -En exploitation : 1 941 538,74 €

Prévues à 1 925 491 €, elles ont fait l'objet d'émission de titres de recettes pour un montant de 1 941 538,74 € soit un taux de réalisation de 100,83 %.

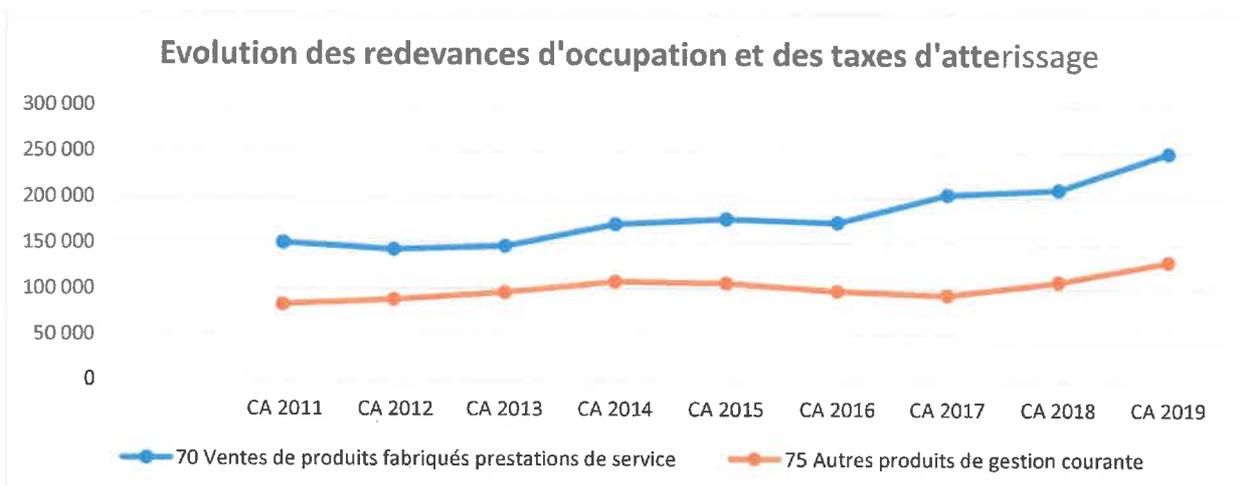
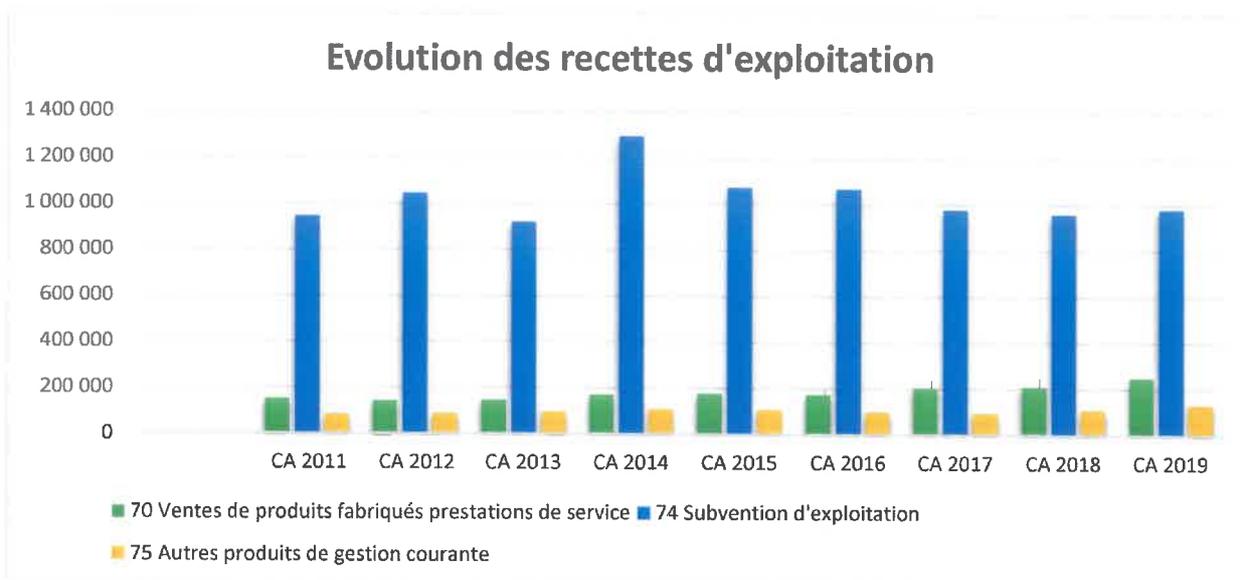
Le détail est le suivant :

Chapitre Article	Libellé	CA 2018	VOTE 2019	REALISE 2019	Taux de réalisation	Evolution 2018/2019
R70	Ventes de produits fabriqués, prestations de service, marchandises	208 741,93	220 172,00	249 119,59	113,15%	19,34%
706	Prestations de services	207 688,48	218 772,00	247 954,69	113,34%	19,39%
707	Vente de marchandises	1 053,45	1 400,00	1 164,90	83,21%	10,58%
R74	Subventions d'exploitation	958 013,16	1 018 000,00	981 037,75	96,37%	2,40%
74	Subventions d'exploitation	958 013,16	1 018 000,00	981 037,75	96,37%	2,40%
R75	Autres produits de gestion courante	108 192,84	127 602,00	130 200,20	102,04%	20,34%
752	Revenus des immeubles non affectés aux activités professionnelles	103 683,84	120 708,00	125 154,87	103,68%	20,71%
758	Produits divers de gestion courante	4 509,00	6 894,00	5 045,33	73,18%	11,89%
TOTAL DES RECETTES DE GESTION COURANTE		1 274 947,93	1 365 774,00	1 360 357,54	99,60%	6,70%
R77	Produits exceptionnels	7 383,26	1 200,00	22 663,53		206,96%
7717	Dégrèvements impôts (taxe foncière)			78,00		100,00%
7718	Autres produits exceptionnels	2 882,41				-100,00%
773	Mandats annulés	111,47				-100,00%
775	Produits des cessions d'immobilisations		1 200,00			
778	Autres produits exceptionnels	4 389,38		22 585,53		414,55%
TOTAL DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT		1 282 331,19	1 366 974,00	1 383 021,07	101,17%	7,85%
R042	Opé. d'ordre de transferts entre sections	557 824,03	557 825,00	557 824,03	100,00%	0,00%
777 OS	Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	557 824,03	557 825,00	557 824,03	100,00%	0,00%
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT (réelle et ordre)		1 840 155,22	1 924 799,00	1 940 845,10	100,83%	5,47%
R002	Résultat de fonctionnement reporté	33 627,88	692,00	693,64	100,24%	-97,94%
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES		1 873 783,10	1 925 491,00	1 941 538,74	100,83%	3,62%

Le tableau ci-dessous illustre la part que représente en 2019 chaque nature de recettes dans le total des recettes de gestion. Il est relevé la part prépondérante des subventions mais également une progression des recettes d'activités qui représentent 28% du total en 2019 contre 23 % en 2017.

Recettes de gestion	CA 2017	Part dans le total	CA 2018	Part dans le total	CA 2019	Part dans le total
Taxes d'atterrissage	201 785,34 €	15,82%	207 688,48 €	16,29%	247 954,69 €	18,23%
Ventes de marchandises	1 483,55 €	0,12%	1 053,45 €	0,08%	1 164,90 €	0,09%
Revenus des immeubles	88 542,62 €	6,94%	103 683,84 €	8,13%	125 154,87 €	9,20%
Autres	4 523,19 €	0,35%	4 509,00 €	0,35%	5 045,33 €	0,37%
Total des recettes d'activités	296 334,70 €	23,24%	316 934,77 €	24,86%	379 319,79 €	27,88%
Subvention d'exploitation	978 898,44 €	76,76%	958 013,16 €	75,14%	981 037,75 €	72,12%
Total	1 275 233,14 €	100,00%	1 274 947,93 €	100,00%	1 360 357,54 €	100,00%

Les graphiques illustrent sur la période 2011/2019 une certaine stabilité des revenus des immeubles, une progression des taxes d'atterrissage et depuis 2014 une tendance à la baisse des subventions.



Dans le détail les évolutions majeures des recettes d'exploitation sont présentées ci-après par chapitres :

Le compte 70 relatif aux produits des services et des ventes, enregistre une progression de 19.3% liée à la hausse du trafic et à l'augmentation des tarifs.

En 2019, nous avons enregistré 32785 mouvements contre 31677 en 2018.

Le compte 74 enregistre les différentes participations et subventions attendues qui sont en hausse de 2,40% par rapport à 2018. Cette augmentation provient notamment de la participation du Département et de la Métropole d'Orléans. La taxe aéroport versée par la DGAC enregistre quant à elle une baisse de 31,25%.

Participants	Désignation	CA 2018		CA 2019		% Evol 2018/2019
Membres du Comité Syndical (hors Département)	Orléans Métropole	69 000,00	101 000,00	100 000,00	132 000,00	30,69%
	CCIL	18 000,00		18 000,00		
	Châteauneuf sur Loire	3 100,00		3 100,00		
	Saint Denis de l'Hôtel	3 100,00		3 100,00		
	Fay aux Loges	2 300,00		2 300,00		
	Jargeau	2 300,00		2 300,00		
	Donnery	1 600,00		1 600,00		
	Saint Martin d'Abbat	1 600,00	1 600,00			
Département	Département		596 577,00		670 000,00	12,31%
DGAC	DGAC		260 436,16		179 037,75	-31,25%
TOTAUX			958 013,16		981 037,75	2,40%

Le compte 752 enregistre les produits du domaine, la progression de 20,71 % est due à l'arrivée de nouveaux occupants et à l'augmentation des tarifs. Trois propriétaires d'aéronefs ont signé des conventions d'occupation pour les hangars (1 bitch 35, 1 cessna 152 et 1 PC12)

Le compte 778 enregistre une hausse en raison d'une année 2019 exceptionnelle avec le remboursement d'avois EDF collectivités pour une somme de 8 586 €, ainsi que des remboursements de l'assurance Groupama : pour le changement du portique pour une somme de 10 143€, et la réfection d'une clôture (sinistre de 2017) pour 1 665 €, ainsi qu'un remboursement d'Ircantec pour 2 091 €.

II - LES DÉPENSES : 3 207 820,13 €

Prévues 3 636 713 € elles ont fait l'objet de réalisations à hauteur de 3 207 820,13 € soit un taux de réalisation de 88 %.

Par section le détail est le suivant :

A- En investissement : 1 323 428,33 €

Le tableau qui suit donne le détail par compte budgétaire, des prévisions, des réalisations ainsi que des restes à réaliser. Le taux de réalisation est de 77 %. En intégrant les restes à réaliser de 0,320 M€ ce taux est porté à 96%.

Comptes	Libellé	CA 2018	VOTE 2019	CA 2019	Reste à réaliser	Taux de réalisation	Evolution 2018/2019
D13	Reversement excédent investissement au Conseil Départemental		150 745,00	150 745,00		100,00%	100,00%
D020	Dépenses imprévues	-	65 800,00	-		0,00%	0,00%
D20	Immobilisations incorporelles	16 841,76	4 500,00	2 333,40	2 100,00	51,85%	-86,15%
D21	Immobilisations corporelles	148 117,18	804 263,00	597 690,90	205 067,30	74,32%	303,53%
D23	Immobilisations en cours	303 978,79	128 089,00	14 835,00	112 353,16	11,58%	-95,12%
TOTAL DES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT		468 937,73	1 153 397,00	765 604,30	319 520,46	66,38%	63,26%
D040	Opé, d'ordre de transferts entre sections	557 824,03	557 825,00	557 824,03		100,00%	0,00%
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT		557 824,03	557 825,00	557 824,03		100,00%	0,00%
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT		1 026 761,76	1 711 222,00	1 323 428,33	319 520,46	77,34%	28,89%

Les « pics » constatés sur le graphique ci-dessous correspondent aux travaux majeurs suivants :

- 2012 et 2013 : réaménagement de l'aérogare et de l'école de parachutisme
- 2015 : rénovation du parking et création de taxiway
- 2017 : allongement de la piste, balisage et rainurage
- 2019 : rampe d'approche

Evolution des dépenses d'équipement : comptes 20,21 et 23



Le détail des opérations réalisées en 2019 (0,614 M€) est le suivant :

- 2051 : Concessions et droits similaires
Droits d'utilisation des logiciels de finances, de paie 2 333,40 €
- 2131 : Bâtiment 23 557,88 €
Réfection chauffage et éclairage remisage véhicules, remplacement aérotherme hangar planeurs, installation coffret 6U+switch+tirage fibre
- 2154 : Matériel industriel 27 834,20 €
Extincteurs (renouvellement du parc tous types), remplacement batteries onduleur riello et condensateurs, transformateurs d'isolement galvanique en sortie onduleurs riello et socomec, benne exo, chariot à niveau ligne de poste pour inspection filtrage, chariot à bagages 2 niveaux
- 2155 : Outillage industriel 10 500,00 €
Lame à neige étrave
- 2182 : Matériel de transport 39 000,00 €
Bus pour transport clients
- 2183 : Matériel de bureau, matériel informatique 9 836,39 €
Ordinateur portable, ordinateur tout en un, ordinateur PC pour tour, moniteur salle de conférences, NAS pour sauvegarde principale.
- 2188 : Autres 486 962,43€
Travaux pour rampe d'approche, iphone 8, apple iphone XS, routeur pour station météo, Move 5000 BEM, combiné + chargeur bureau

- 2313 : Constructions « en cours » 6 580,00 €
Remplacement climatisations salle des pilotes et salle serveur
- 2315 : Installations, matériel et outillage technique 7 730,00 €
Suite travaux d'amélioration des conditions d'exploitation avec maîtrise d'œuvre, allongement piste, rainurage.
- 2318 : Autres immobilisations corporelles « en cours » 525,00 €
Missions coordinations SPS (acomptes) pour travaux rampe d'approche.

Les opérations engagées en 2019 et non réalisées sur l'exercice s'élèvent à **319 520,46 €**, elles constituent les reports sur exercice 2020, le détail est le suivant :

- Immobilisations incorporelles :	2 100,00 €
o Licence CADAS :	2 100,00 €
- Immobilisations corporelles :	205 067,30 €
o Gros entretien immobilier :	137 215,98 €
o Remplacement extincteur :	1 952,89 €
o Remorque frigorifique :	13 234,00 €
o Machine à glaçon et chauffage ext :	6 552,38 €
o Tablette pour le service SSLIA et PERILS ANIMALIERS	1 178,00 €
o Rampe d'approche :	44 934,05 €
- Immobilisations en cours :	112 353,16 €
o Allongement de la piste :	112 353,16 €

B -En exploitation : 1 884 391,80€

Les prévisions des dépenses réelles d'exploitation s'élevaient à 1 925 491 €, elles ont fait l'objet de mandats à hauteur de 1 884 391,80 € soit un taux de réalisation de 95,65 %, elles évoluent de 3,13% par rapport à 2018.

Comptes	Libellé	CA 2018	VOTE 2019	CA 2019	Taux de réalisation	Evolution 2018/2019	Ecart 2018/2019
D011	Charges à caractère général	409 130,01	422 063,00	389 686,44	0,92	-4,75%	- 19 443,57
D012	Charges de personnel et frais assimilés	467 173,73	517 520,00	509 163,30	0,98	8,99%	41 989,57
D065	Autres charges de gestion courante	-	5 137,00	4 889,62	0,95	100,00%	4 889,62
TOTAL DES DEPENSES DE GESTION COURANTE		876 303,74	944 720,00	903 739,36	0,96	3,13%	27 435,62
D67	Charges exceptionnelles	124,72	200,00	81,50	0,41	-34,65%	- 43,22
TOTAL DES DEPENSES RELLES D'EXPLOITATION		876 428,46	944 920,00	903 820,86	0,96	3,13%	27 392,40
D042	Opé d'ordre de transferts entre sections	996 661,00	980 571,00	980 570,94	1,00	-1,61%	- 16 090,06
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE D'EXPLOITATION		996 661,00	980 571,00	980 652,44	1,00	-1,61%	-16 008,56
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE		1 873 089,46	1 925 491,00	1 884 391,80	0,98	0,60%	11 302,34

Entre 2018 et 2019 les charges de gestion courante évoluent de 3,13%, relevant des principaux facteurs suivants :

✓ **Une diminution des charges à caractère général de 4,75 %** (- 19 444 € par rapport à 2018). Cette réduction s'explique principalement par :

- Compte 617 (études) : - 22 400 €, il s'agit de la prestation pour la mission de valorisation et de développement de l'aéroport confiée au cabinet ESPELIA rattachée au budget 2018.
- Compte 6066 : (carburant) : + 4 250 €

✓ **Une hausse des charges de personnel de 8,9% (+ 41 989 € par rapport à 2018)**. En 2019, les charges sont supérieures du fait du recrutement d'un pompier en janvier 2019, l'impact de ce recrutement n'a pas été ressenti à 100 %, du fait du départ de l'assistante de direction au mois de juillet 2019, et de la mise à disposition d'un agent du Département à mi-temps du 19/08/2019 au 31/12/2019.

Après avoir délibéré, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre GARNIER, 1^{er} Vice-Président et après le retrait de Monsieur NÉRAUD, le comité syndical décide :

ARTICLE UNIQUE :

D'arrêter et d'approuver à l'unanimité le compte administratif 2019 du Syndicat Mixte aux chiffres présentés dans la balance générale qui suit :

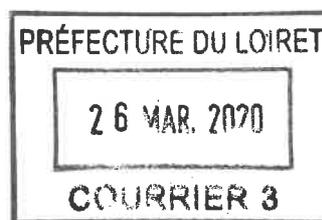
LIBELLE		INVESTISSEMENT	EXPLOITATION
Résultats antérieurs		730 652,11 €	693,64 €
Opérations de l'exercice	Dépenses	1 323 428,33 €	1 884 391,80 €
	Recettes	980 570,94 €	1 940 845,10 €
Résultats de l'exercice		- 342 857,39 €	56 453,30 €
Résultats globaux		387 794,72 €	57 146,94 €
Restes à réaliser en dépenses		319 520,46 €	
Résultats corrigés des restes à réaliser		68 274,26 €	57 146,94 €

(adopté)

Le Président du Syndicat Mixte

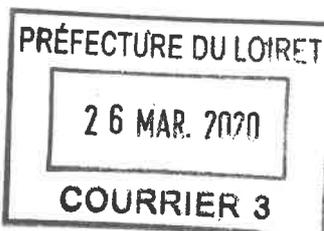


Frédéric Néraud





REPUBLIQUE FRANÇAISE



Numéro SIRET 25450219800016	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Syndicat intercommunal à vocation unique SMAEDAOL
--	---

POSTE COMPTABLE DE : PAIERIE DEPARTEMENTALE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Compte administratif

BUDGET : SMAEDAOL (2)

ANNEE 2019

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.
(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	4
-----------------------------	---

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	5
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	8
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	10
B2 - Balance générale du budget - Recettes	11

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	18
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	19
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	23
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	25
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	26
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	28
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	29
A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes	30
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	31
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	32
A3.2 - Etalement des provisions	33
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	34
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	35
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	36
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	37
A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	39
A8.3 - Opérations liées aux cessions	40
A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	41
A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	42
A10 - Etat des travaux en régie	43

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	45
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	46
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	47
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	48
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	49
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	50
B1.7 - Etat des engagements reçus	51
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	52
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	53

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	54
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	57
C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	58

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

59

- (1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.
- (2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.
- (3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A	1 884 391,80	G	1 940 845,10	G-A	56 453,30
	Section d'investissement	B	1 323 428,33	H	980 570,94	H-B	-342 857,39

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C	0,00 (si déficit)	I	693,64 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	730 652,11 (si excédent)

		=		=		SOLDE D'EXECUTION (1)	
TOTAL (réalisations + reports)		P=	3 207 820,13	Q=	3 652 761,79	=Q-P	444 941,66
		A+B+C+D		G+H+I+J			

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)		Section d'exploitation		Section d'investissement		TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	
		E	0,00	F	319 520,46	=E+F	319 520,46
		K	0,00	L	0,00	=K+L	0,00

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E	1 884 391,80	= G+I+K	1 941 538,74		57 146,94
	Section d'investissement	= B+D+F	1 642 948,79	= H+J+L	1 711 223,05		68 274,26
	TOTAL CUMULE	=	3 527 340,59	=	3 652 761,79		125 421,20
		A+B+C+D+E+F		G+H+I+J+K+L			

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées		Titres restant à émettre	
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés		0,00		
70	Ventes produits fabriqués, prestations				0,00
73	Produits issus de la fiscalité				0,00
74	Subventions d'exploitation				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	319 520,46	L	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		0,00

SMAEDAOL - SMAEDAOL - CA - 2019

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	2 100,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	205 067,30	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	112 353,16	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	422 063,00	375 999,89	13 686,55	0,00	32 376,56
012	Charges de personnel, frais assimilés	517 520,00	509 163,30	0,00	0,00	8 356,70
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	5 137,00	4 889,62	0,00	0,00	247,38
Total des dépenses de gestion courante		944 720,00	890 052,81	13 686,55	0,00	40 980,64
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	200,00	81,50	0,00	0,00	118,50
68	Dotations aux provisions et dépréciat*(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		944 920,00	890 134,31	13 686,55	0,00	41 099,14
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00				
042	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	980 571,00	980 570,94			0,06
043	Opérat* ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		980 571,00	980 570,94			0,06
TOTAL		1 925 491,00	1 870 705,25	13 686,55	0,00	41 099,20
Pour information		0,00				
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1						

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	220 172,00	249 119,59	0,00	0,00	-28 947,59
73	Produits issus de la fiscalité(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	1 018 000,00	981 037,75	0,00	0,00	36 962,25
75	Autres produits de gestion courante	127 602,00	130 200,20	0,00	0,00	-2 598,20
Total des recettes de gestion courante		1 365 774,00	1 360 357,54	0,00	0,00	5 416,46
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 200,00	22 663,53	0,00	0,00	-21 463,53
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		1 366 974,00	1 383 021,07	0,00	0,00	-16 047,07
042	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	557 825,00	557 824,03			0,97
043	Opérat* ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		557 825,00	557 824,03			0,97
TOTAL		1 924 799,00	1 940 845,10	0,00	0,00	-16 046,10
Pour information		693,64				
R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1						

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	4 500,00	2 333,40	2 100,00	66,60
21	Immobilisations corporelles	804 263,00	597 690,90	205 067,30	1 504,80
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	128 089,00	14 835,00	112 353,16	900,84
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	936 852,00	614 859,30	319 520,46	2 472,24
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	150 745,00	150 745,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	65 800,00			
	Total des dépenses financières	216 545,00	150 745,00	0,00	65 800,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 153 397,00	765 604,30	319 520,46	68 272,24
040	Opérat* ordre transfert entre sections (2)	557 825,00	557 824,03		0,97
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	557 825,00	557 824,03		0,97
	TOTAL	1 711 222,00	1 323 428,33	319 520,46	68 273,21
	Pour information	0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation (2)	0,00			
040	Opérat* ordre transfert entre sections (2)	980 571,00	980 570,94		0,06
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	980 571,00	980 570,94		0,06
	TOTAL	980 571,00	980 570,94	0,00	0,06
	Pour information	730 652,11			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

SMAEDAOL - SMAEDAOL - CA - 2019

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	389 686,44		389 686,44
012	Charges de personnel, frais assimilés	509 163,30		509 163,30
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	4 889,62		4 889,62
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	81,50	0,00	81,50
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	980 570,94	980 570,94
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	903 820,86	980 570,94	1 884 391,80

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
--	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 884 391,80
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	150 745,00	557 824,03	708 569,03
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	2 333,40	0,00	2 333,40
21	Immobilisations corporelles (6)	597 690,90	0,00	597 690,90
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	14 835,00	0,00	14 835,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations(reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement –Total	765 604,30	557 824,03	1 323 428,33

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	0,00
--	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	1 323 428,33
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	249 119,59		249 119,59
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	981 037,75		981 037,75
75	Autres produits de gestion courante	130 200,20		130 200,20
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	22 663,53	557 824,03	580 487,56
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		1 383 021,07	557 824,03	1 940 845,10

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	693,64
---	---------------

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 941 538,74
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		980 570,94	980 570,94
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481			0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	980 570,94	980 570,94

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	730 652,11
---	-------------------

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 711 223,05
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF						III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	422 063,00	375 999,89	13 686,55	0,00	32 376,56
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	58 130,00	58 103,62	12,49	0,00	13,89
6063	Fournitures entretien et petit équipt	11 000,00	7 434,09	2 964,43	0,00	601,48
6064	Fournitures administratives	1 700,00	1 680,19	120,71	0,00	-100,90
6066	Carburants	15 000,00	11 343,23	165,04	0,00	3 491,73
6068	Autres matières et fournitures	26 000,00	22 381,39	1 530,13	0,00	2 088,48
611	Sous-traitance générale	17 720,00	15 204,00	0,00	0,00	2 516,00
6135	Locations mobilières	12 700,00	12 259,03	0,00	0,00	440,97
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	45 000,00	42 028,61	805,11	0,00	2 166,28
61523	Entretien, réparations réseaux	5 000,00	938,50	0,00	0,00	4 061,50
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	6 500,00	6 344,96	0,00	0,00	155,04
61551	Entretien matériel roulant	15 500,00	15 363,87	0,00	0,00	136,13
61558	Entretien autres biens mobiliers	8 000,00	6 692,22	205,00	0,00	1 102,78
6156	Maintenance	33 100,00	28 538,92	2 129,21	0,00	2 431,87
6161	Multirisques	20 400,00	18 547,99	0,00	0,00	1 852,01
6168	Autres	15 500,00	15 297,04	0,00	0,00	202,96
617	Etudes et recherches	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
618	Divers	44 650,00	35 594,14	3 454,20	0,00	5 601,66
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	400,00	0,00	0,00	0,00	400,00
6226	Honoraires	4 300,00	3 782,08	223,00	0,00	294,92
6228	Divers	200,00	30,00	0,00	0,00	170,00
6231	Annonces et insertions	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
6236	Catalogues et imprimés	700,00	305,59	0,00	0,00	394,41
6241	Transports sur achats	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
6251	Voyages et déplacements	3 900,00	3 841,00	0,00	0,00	59,00
6256	Missions	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
6257	Réceptions	7 663,00	5 761,44	58,23	0,00	1 843,33
6261	Frais d'affranchissement	500,00	299,25	0,00	0,00	200,75
6262	Frais de télécommunications	16 600,00	16 167,80	349,00	0,00	83,20
627	Services bancaires et assimilés	200,00	195,58	0,00	0,00	4,42
6288	Autres	4 100,00	1 944,00	1 670,00	0,00	486,00
63512	Taxes foncières	46 000,00	45 033,00	0,00	0,00	967,00
6358	Autres droits	500,00	438,76	0,00	0,00	61,24
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	600,00	449,59	0,00	0,00	150,41
012	Charges de personnel, frais assimilés	517 520,00	509 163,30	0,00	0,00	8 356,70
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	7 200,00	6 329,86	0,00	0,00	870,14
6218	Autre personnel extérieur	3 600,00	892,47	0,00	0,00	2 707,53
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	320,00	280,68	0,00	0,00	39,32
6333	Particip. employeurs format ^o pro. cont.	1 740,00	1 739,97	0,00	0,00	0,03
6411	Salaires, appointements, commissions	334 500,00	333 321,14	0,00	0,00	1 178,86
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	99 500,00	97 045,72	0,00	0,00	2 454,28
6453	Cotisations aux caisses de retraites	21 000,00	20 960,20	0,00	0,00	39,80
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	13 900,00	13 408,31	0,00	0,00	491,69
6458	Cotisat ^o autres organismes sociaux	14 660,00	14 119,22	0,00	0,00	540,78
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 300,00	1 265,73	0,00	0,00	34,27
648	Autres charges de personnel	19 800,00	19 800,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	5 137,00	4 889,62	0,00	0,00	247,38
6541	Créances admises en non-valeur	916,00	723,31	0,00	0,00	192,69
6542	Créances éteintes	4 219,00	4 165,06	0,00	0,00	53,94
658	Charges diverses de gestion courante	2,00	1,25	0,00	0,00	0,75
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		944 720,00	890 052,81	13 686,55	0,00	40 980,64
66	Charges financières (b) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	200,00	81,50	0,00	0,00	118,50
6712	Amendes fiscales et pénales	100,00	81,50	0,00	0,00	18,50
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00

SMAEDAOL - SMAEDAOL - CA - 2019

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses Imprévues (f)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		944 920,00	890 134,31	13 686,55	0,00	41 099,14
023	Virement à la section d'investissement	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	980 571,00	980 570,94			0,06
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	980 571,00	980 570,94			0,06
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		980 571,00	980 570,94			0,06
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		980 571,00	980 570,94			0,06
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 925 491,00	1 870 705,25	13 686,55	0,00	41 099,20
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	220 172,00	249 119,59	0,00	0,00	-28 947,59
706	Prestations de services	218 772,00	247 954,69	0,00	0,00	-29 182,69
707	Ventes de marchandises	1 400,00	1 164,90	0,00	0,00	235,10
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	1 018 000,00	981 037,75	0,00	0,00	36 962,25
74	Subventions d'exploitation	1 018 000,00	981 037,75	0,00	0,00	36 962,25
75	Autres produits de gestion courante	127 602,00	130 200,20	0,00	0,00	-2 598,20
752	Revenus des immeubles	120 708,00	125 154,87	0,00	0,00	-4 446,87
7588	Autres	6 894,00	5 045,33	0,00	0,00	1 848,67
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		1 365 774,00	1 360 357,54	0,00	0,00	5 416,46
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	1 200,00	22 663,53	0,00	0,00	-21 463,53
7717	Dégrèvement impôts (hors impôts bénéf)	0,00	78,00	0,00	0,00	-78,00
775	Produits cessions d'éléments d'actif	1 200,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00
778	Autres produits exceptionnels	0,00	22 585,53	0,00	0,00	-22 585,53
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		1 366 974,00	1 383 021,07	0,00	0,00	-16 047,07
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	557 825,00	557 824,03			0,97
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	557 825,00	557 824,03			0,97
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		557 825,00	557 824,03			0,97
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		1 924 799,00	1 940 845,10	0,00	0,00	-16 046,10
Pour information		693,64				
R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1						

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	4 500,00	2 333,40	2 100,00	66,60
2051	Concessions et droits assimilés	4 500,00	2 333,40	2 100,00	66,60
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	804 263,00	597 690,90	205 067,30	1 504,80
2131	Bâtiments	160 905,00	23 557,88	137 215,98	131,14
2154	Matériel industriel	50 000,00	27 834,20	21 739,27	426,53
2155	Outillage industriel	10 500,00	10 500,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	39 000,00	39 000,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	11 700,00	9 836,39	1 178,00	685,61
2188	Autres immobilisations corporelles	532 158,00	486 962,43	44 934,05	261,52
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	128 089,00	14 835,00	112 353,16	900,84
2313	Constructions	6 580,00	6 580,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	120 084,00	7 730,00	112 353,16	0,84
2318	Autres immo. corporelles en cours	1 425,00	525,00	0,00	900,00
Total des dépenses d'équipement		936 852,00	614 859,30	319 520,46	2 472,24
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	150 745,00	150 745,00	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	150 745,00	150 745,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	65 800,00			
Total des dépenses financières		216 545,00	150 745,00	0,00	65 800,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		1 153 397,00	765 604,30	319 520,46	68 272,24
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	557 825,00	557 824,03		0,97
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	557 825,00	557 824,03		0,97
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	557 825,00	557 824,03		0,97
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		557 825,00	557 824,03		0,97
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 711 222,00	1 323 428,33	319 520,46	68 273,21
Pour information		0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
(6) Les comptes 15.2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	980 571,00	980 570,94		0,06
28031	Frais d'études	1 520,00	1 519,56		0,44
2805	Licences, logiciels, droits similaires	6 514,00	6 514,00		0,00
28121	Aménagement Terrains nus	401 687,00	401 686,84		0,16
28131	Bâtiments	345 654,00	345 653,91		0,09
28151	Installations complexes spécialisées	11 415,00	11 415,75		-0,75
28153	Installations à caractère spécifique	39 401,00	39 401,36		-0,36
28154	Matériel industriel	64 929,00	64 928,70		0,30
28155	Outillage industriel	58 997,00	58 996,96		0,04
28181	Installations générales, agencements	900,00	900,00		0,00
28182	Matériel de transport	13 276,00	13 276,45		-0,45
28183	Matériel de bureau et informatique	17 968,00	17 967,92		0,08
28184	Mobilier	10 270,00	10 269,59		0,41
28188	Autres	8 040,00	8 039,90		0,10
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		980 571,00	980 570,94		0,06
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		980 571,00	980 570,94		0,06
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		980 571,00	980 570,94	0,00	0,06
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		730 652,11			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE		A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB890071C du 22/02/1999.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Néture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pénalité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
Emprunts et dettes à l'origine du contrat														
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					0,00									

SMAEDAOL - SMAEDAOL - CA - 2019

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durées résiduelles (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	Capital	
						Emprunts et dettes au 31/12/N						
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
 (10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (5)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à court sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 666.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS		IV – ANNEXES	IV
			A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)							
Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple, Taux variable simple, Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement, Echange de taux structurés contre taux variable ou taux fixe (sens unique), Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple, Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert		Instrument de couverture							Primes éventuelles			
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant d0 au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture							Catégorie d'emprunt (8)		
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Indox	Niveau de taux (6)	Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
		Index (5)	Niveau de taux			Taux reçu (7)	Charges c/668			
Taux fixe (total)							0,00	0,00		
Taux variable simple (total)							0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)							0,00	0,00		
Total							0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 Juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

IV

A1.6

A1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice	
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital		
Total des dépenses au c/166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes au c/166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N

A1.7

A1.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)				Nominal		Capital restant dû au 31/12/N	ICINE de l'exercice	Annuités payées dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial		Contrat renégocié (5)		Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)						
Total										0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour l'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.
- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.8

A1.8 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	19-12-1996

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	BATIMENTS	30	19/12/1996
L	GROS OUTILLAGE	5	19/12/1996
L	MATERIEL AGRICOLE	10	19/12/1996
L	MATERIEL DE TRANSPORT	5	19/12/1996
L	MATERIEL ELECTRONIQUE	10	19/12/1996
L	MATERIEL INFORMATIQUE	3	19/12/1996
L	MOBLIER DE BUREAU	10	19/12/1996
L	PISTE	20	19/12/1996

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		623 625,00	557 824,03
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		623 625,00	557 824,03
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	557 825,00	557 824,03
020	Dépenses imprévues	65 800,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	557 824,03	319 520,46	0,00	877 344,49

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		980 571,00	980 570,94
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		980 571,00	980 570,94
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	1 520,00	1 519,56
2805	Licences, logiciels, droits similaires	6 514,00	6 514,00
28121	Aménagement Terrains nus	401 687,00	401 686,84
28131	Bâtiments	345 654,00	345 653,91
28151	Installations complexes spécialisées	11 415,00	11 415,75
28153	Installations à caractère spécifique	39 401,00	39 401,36
28154	Matériel industriel	64 929,00	64 928,70
28155	Outillage industriel	58 997,00	58 996,96
28181	Installations générales, agencements	900,00	900,00
28182	Matériel de transport	13 276,00	13 276,45
28183	Matériel de bureau et informatique	17 968,00	17 967,92
28184	Mobilier	10 270,00	10 269,59
28188	Autres	8 040,00	8 039,90
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	980 570,94	0,00	730 652,11	0,00	1 711 223,05

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	877 344,49
Ressources propres disponibles	IV	1 711 223,05
Solde	V = IV – II (3)	833 878,56

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A8.1

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
20/01/2019	Iphone XS MAX SPACE GREY IMEI 357299095480767	749,00	0,00	3
23/01/2019	Réfection chauffage et de l'éclairage remisage véhicules	5 103,20	0,00	30
28/01/2019	Cession droit d'utilisation logiciel finances 01/12/2015 au 30/11/2019	1 500,00	0,00	3
31/01/2019	Création rampe d'approche feux led et augment voie d'entretien - Balisage et éne	120 972,74	0,00	20
31/01/2019	Création rampe d'approche cat 1 augm voie d'entretien - Génie civil réseaux sec	132 716,97	0,00	20
31/01/2019	Création rampe d'approche cat 1 augm voie d'entretien - Génie civil réseaux sec	11 470,00	0,00	20
31/01/2019	Création rampe d'approche cat 1 augm voie d'entretien - Génie civil réseaux sec	48 693,03	0,00	20
05/02/2019	Création rampe d'approche cat 1 - mission coordination SPS 1er acompte nouv imp	525,00	0,00	0
07/02/2019	Remplacement de la climatisation de la salle des pilotes	3 325,00	0,00	0
07/02/2019	Remplacement de la climatisation du local serveur	3 255,00	0,00	0
22/02/2019	Routeur pour station météorologique CB19 M2M	1 480,00	0,00	10
26/02/2019	Véhicule type bus pour transport clients Solaris Urbino 12 SUU209U13BB010266	39 000,00	0,00	5
26/02/2019	Remplacement des batteries de l'onduleur Riello 12-SWL 1850 et condensateurs 35	7 543,20	0,00	10
28/02/2019	Mobile ICOM raio VHF aviation pour minibus Renault	1 240,00	0,00	10
04/03/2019	Ordinateur portable DELL latitude 5591 BXT	2 376,00	0,00	3
20/03/2019	Abnt 20/03 au 19/04/2019 mobiles et 4G + Iphone 8 IMEI 358711090445826 +XR IMEI	518,00	0,00	3
27/03/2019	Point d'accès wifi tour "wifi public" 802.11 a-b-g-n-ac doublé et renforcé 2.4 +	816,08	0,00	3
29/03/2019	Remplacement d'un aérotheme hangar des planeurs	3 970,00	0,00	30
09/04/2019	Création rampe d'approche feux led et augment voie d'entretien - Balisage et éne	3 770,00	0,00	20
09/04/2019	Ordinateur Dell OptiPlex 7760 (Tout-en-un) Intel core i5 8ème génération 8500 /	2 168,36	0,00	3
09/04/2019	Ordinateur PC pour la tour Dell Optiplex 3060 Intel Core i5-8500 8ème gen 6 cour	1 060,00	0,00	3
12/04/2019	Transformateurs d'isolement galvanique 60KVA en sortie pour les onduleurs RIELL	4 368,00	0,00	10
12/04/2019	Transformateurs d'isolement galvanique 60KVA en sortie pour les onduleurs RIELL	4 888,00	0,00	10
26/04/2019	Création rampe d'approche feux led et augment voie d'entretien - Balisage et éne	122 403,29	0,00	20
26/04/2019	Création rampe d'approche cat 1 augm voie d'entretien - Génie civil réseaux sec	21 318,47	0,00	20
26/04/2019	Création rampe d'approche cat 1 augm voie d'entretien - Génie civil réseaux sec	18 399,13	0,00	20
30/04/2019	Maîtrise d'oeuvre amélioration conditions piste 05-23	1 890,00	0,00	0
30/04/2019	Maîtrise d'oeuvre amélioration conditions piste 05-23	930,00	0,00	0
21/05/2019	Luminaire suspendus à del type HIGHBAY marque PHILIPS (3) Remisage véhicule	1 027,65	0,00	30
19/06/2019	LOGICIEL SAGE PAIE 100CLOUD ESSENTIALS FORM CLASSIC 01/08/19 AU 31/07/20	833,40	0,00	3
05/07/2019	Maîtrise d'oeuvre amélioration conditions piste 05-23	3 780,00	0,00	0
12/07/2019	Maîtrise d'oeuvre amélioration conditions piste 05-23	630,00	0,00	0
12/07/2019	Maîtrise d'oeuvre amélioration conditions piste 05-23	500,00	0,00	0
19/08/2019	Broyage de la haie route de Chateaufort pour la rampe d'approche	3 464,80	0,00	20
04/09/2019	MOVE 5000 BEM BLUETOOTH IP RTC TPE	610,00	0,00	3
09/09/2019	BENNE EXO 1.80 M DESVOYS	800,00	0,00	10

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
07/10/2019	MONITEUR LED UHD SALLE DE CONFERENCES	1 719,50	0,00	3
08/10/2019	COMBINE 8232S + CHARGEUR DE BUREAU + ALIMENTATION	397,00	0,00	3
10/10/2019	PIED A ROULETTE POUR ECRAN	540,45	0,00	3
11/10/2019	CHARIOT A NIVEAU CONSTANT POUU LIIGNE DE POSTE INSPECTION FILTRAGE	1 980,00	0,00	10
11/10/2019	LAME A NEIGE ETRAVE MM SICOMETAL	10 500,00	0,00	10
12/11/2019	CHARIOT A BAGAGES 2 NIVEAUX	7 015,00	0,00	10
12/11/2019	INSTALLATION COFFRET 6U + SWITCH + TIRAGE FIBRE	12 073,52	0,00	30
30/11/2019	ALARME PROTECTION DE BIENS NON FIXES	1 383,51	0,00	30
13/12/2019	NAS POUR SAUVEGARDE PRINCIPALE	1 156,00	0,00	3
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		614 859,30	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A8.2

A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A8.3

A8.3 –OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A9.1

A9.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
		0,00	0,00	0
Mise à disposition				
		0,00	0,00	0
Affectation				
		0,00	0,00	0
Mises en concession ou affermage				
		0,00	0,00	0
Divers				
		0,00	0,00	0
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A9.2

A9.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Cessions à titre gratuit		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à disposition		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectation		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à la réforme		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Divers		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A10

SECTION D'EXPLOITATION

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A10

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles d'exploitation	0,00
Recettes 72 / Recettes réelles d'exploitation	0,00 %

IV – ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuités garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex: EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couvertures. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	1 383 021,07

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
- (2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
- (3) Objet pour lequel est versé la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

- (1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.
(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5

B1.5 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
ASSISTANTE DIRECTION	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Assistante de direction	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		8,00	0,00	8,00	7,00	0,00	7,00
AGENT AFIS ENTRETIEN	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
AGENT ENTRETIEN	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent AFIS	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Agent d'entretien	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CHEF DE LA NAVIGATION AERIENNE	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Chef de la navigation aérienne	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DIRECTEUR	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
POMPIER AEROPORT ENTRETIEN	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Pompier d'aéroport entretien	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		9,00	0,00	9,00	7,00	0,00	7,00

SMAEDAOL - SMAEDAOL - CA - 2019

- (1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.
- (2) Catégories : A, B ou C.
- (3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.
- (4) Equivalents temps plein annuel travaillés (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année
Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présente toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présente toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présente la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).
- (5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

IV
C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa ; accroissement temporaire d'activité.

3-b° : article 3, 2ème alinéa ; accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaires des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 ; contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

35 : article 39 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 3-3-3, 3-3-3-3, 3-3-3-4 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE (1)

(1) Seulement valable pour les régies dotées de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES (uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)	C4

C4 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES**1 – BUDGET PRINCIPAL DU SPIC**

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	1 925 491,00	1 884 391,80	0,00	1 884 391,80
RECETTES	1 925 491,00	1 941 538,74	0,00	1 941 538,74
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 711 222,00	1 323 428,33	319 520,46	1 642 948,79
RECETTES	1 711 222,00	1 711 223,05	0,00	1 711 223,05

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	1 925 491,00	1 884 391,80	0,00	1 884 391,80
RECETTES	1 925 491,00	1 941 538,74	0,00	1 941 538,74
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 711 222,00	1 323 428,33	319 520,46	1 642 948,79
RECETTES	1 711 222,00	1 711 223,05	0,00	1 711 223,05
TOTAL AGREGÉ DES DEPENSES	3 636 713,00	3 207 820,13	319 520,46	3 527 340,59
TOTAL AGREGÉ DES RECETTES	3 636 713,00	3 652 761,79	0,00	3 652 761,79

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

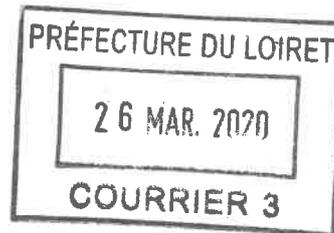
IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 9
 Nombre de membres présents : 5
 Nombre de suffrages exprimés : 5
VOTES :
 Pour : 5
 Contre :
 Abstentions :

Date de convocation : 17/02/2020

Présenté par (1) Le Président M. Frédéric NERAUD,
 A Orléans le 12/03/2020
 (1) Le Président M. Frédéric NERAUD,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire
 A Orléans, le 12/03/2020
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),



Madame Alexandrine LECLERC - Titulaire	
Madame Florence GALZIN - Titulaire	
Madame Laurence BELLAIS - Suppléante	
Madame Nadine QUAIX - Suppléante	
Monsieur Christian BRAUX - Titulaire	
Monsieur Eric ARCHENAUULT - Suppléant	
Monsieur Gérard MALBO - Titulaire	
Monsieur Jacques MARTINET - Titulaire	
Monsieur Jean-Michel BERNIER - Suppléant	
Monsieur Jean-Philippe MEYER - Suppléant	
Monsieur Jean-Pierre GABELLE - Suppléant	
Monsieur Jean-Pierre GARNIER - Titulaire	
Monsieur MALINVERNO David - Titulaire	
Monsieur Michel GUERIN - Suppléant	
Monsieur Richard RAMOS - Suppléant	
Monsieur Thierry SOLER - Suppléant	
Monsieur Xavier LELEVE - Titulaire	
Monsieur le Président Frédéric NERAUD	

Certifié exécutoire par (1) Le Président M. Frédéric NERAUD, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : le Comité syndical.

